

## VILLE DE CASTILLON LA BATAILLE

## AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU SERVICE DE FOURRIERE AUTOMOBILE

## Cadre juridique de la consultation :

art R.1411.1 et suivants du CGCT

Date limite de présentation des offres : Le 5 octobre 2018 à 12h00

Modalité de présentation des offres: Le candidat doit répondre à l'ensemble des missions décrites dans le cahier des charges et fournir tous les documents permettant à l'autorité délégante d'apprécier ses garanties professionnelles et financières, son aptitude à assurer la qualité, la continuité ainsi que l'égalité de traitement des usagers. Les offres seront entièrement rédigées en français.

La candidature sera transmise sous pli recommandé avec accusé de réception, ou déposé en mairie contre récépissé.

## Caractéristiques essentielles de la délégation :

**Objet et nature:** Exploitation d'une fourrière de véhicules sur le territoire de Castillon-la-Bataille. La délégation consiste à exécuter l'enlèvement et la garde des véhicules en application du code de la route et des arrêtés municipaux.

Le délégataire après agrément comme gardien de fourrière, exécutera avec ses moyens propres l'ensemble des prestations lui incombant dans des installations agréées lui appartenant ou prises en location à ses frais.

Le délégataire est notamment rémunéré par la perception auprès des propriétaires des véhicules des frais d'enlèvements, des frais de fourrière ainsi que des frais de garde des véhicules sur la base des taux fixés par délibération du Conseil Municipal.

**Durée de la délégation :** Trois ans, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2021.

Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur le site Klekoon.fr, ou par envoi par e-mail sur demande à l'adresse mairie@castillonlabataille.fr